

I - FRANÇOIS D'ASSISE : JEUNESSE ET CONVERSION

Les sources biographiques¹ :

Un récit émanant de François lui-même, son *Testament*, dicté dans les derniers mois de sa vie (juin-octobre 1226) :

« Le Seigneur m'a ainsi donné à moi, frère François, de commencer à faire pénitence. Tandis que j'étais dans mes péchés, il me semblait trop amer de voir les lépreux. Mais le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux, et je leur fis charité. Or, quand je les quittais, ce qui me semblait amer fut changé pour moi en douceur de l'âme et du corps. Alors, je résistai peu et sortis du monde.

Et le Seigneur me donna une telle foi envers ses églises que je l'adorais et disais tout simplement : « *Nous t'adorons, très saint Seigneur Jésus-Christ, ici et dans toutes les églises qui sont dans le monde entier. Et nous te bénissons, car par ta Sainte Croix tu as racheté le monde* ».

Les différentes biographies « officielles » :

La Vie du bienheureux François (Vita prima) écrite en 1228/1229 par Thomas de Celano, à la demande du pape Grégoire IX, tout de suite après la canonisation (16 juillet 1228). Un an plus tard Julien de Spire rédige *l'Office de saint François*.

Le Mémorial (Vita secunda) rédigé par Thomas de Celano en 1246/1247 suite à l'envoi de documents provenant des frères qui ont connu François. Parmi ces documents, le texte provenant d'Assise, connu sous le nom de *Légende des Trois compagnons*.

En 1260, le chapitre général tenu à Narbonne charge le ministre général, Bonaventure, de rédiger une nouvelle vie de saint François. Il en résulte la *Légende majeure* et la *Légende mineure* (pour l'usage liturgique).

1266 : le chapitre général de Paris ordonne la destruction de toutes les « légendes » antérieures à la *Légende majeure*. Tous ne le seront pas, et on retrouve encore aujourd'hui des sources inédites.²

Chronologie des premières années de François :

1181/1182 : À Assise, naissance de François, fils du marchand Pierre *Bernardonis* (de Bernardone)

« François fut d'abord appelé Jean par sa mère. Mais peu après, son père, en l'absence de qui il était né, revenant alors de France, le nomma François.

Devenu adulte et d'une subtile intelligence, il exerça le métier de son père, le négoce, mais d'une manière très différente, car il était plus rieur et plus libéral que lui. Adonné aux jeux et aux chansons, il parcourait la cité d'Assise jour et nuit en compagnie de ses semblables ; et il était si large en dépenses que tout ce qu'il pouvait avoir et gagner, il le consumait en banquets et autres choses [...]

¹ Pour toutes les sources franciscaines nous disposons de la remarquable édition dite « du VIII^e centenaire » : J. Dalarun (dir.) *François d'Assise, écrits, vies, témoignages*, Cerf/Éditions franciscaines, Paris, 2010, 3418 p. (en deux tomes). Pour une biographie critique, nous renvoyons à Raoul Manselli, *François d'Assise*, Cerf/Éditions franciscaines, Paris, 2004 (pour la traduction française), 598p.

² Des éléments envoyés à Thomas de Celano ont été retrouvés en 1922 et connus sous le nom de « *Compilation d'Assise* » ; plus récemment Jacques Dalarun a retrouvé une troisième version, inédite, du récit de Thomas de Célano, qu'il a édité sous le titre « *La vie retrouvée de François d'Assise* » (éditions franciscaines, 2015)

Il était naturellement courtois en mœurs et en paroles : selon le projet de son cœur, il ne disait à personne de mot injurieux ou grossier ; mieux encore, comme il était un jeune enjoué et folâtre, il décida de ne rien répondre à ceux qui lui diraient des grossièretés. » (Légende des trois compagnons, I, 2-3)

1198-1200 : soulèvement des *minores* d'Assise contre les *majores*. La forteresse est prise et la commune proclamée.

1202. Guerre entre Pérouse et Assise. Les milices d'Assise sont défaites et François prisonnier « En un temps où la guerre sévissait entre Pérouse et Assise, François fut pris avec nombre de ses concitoyens et mis en captivité à Pérouse. Cependant, comme il était noble de mœurs, il fut mis en captivité avec les chevaliers.

[...] Un an plus tard, la paix ayant été rétablie entre les deux cités, François revint à Assise avec ses camarades de captivité » (id. II, 4)

1205. François forme le projet de rejoindre l'expédition de Gauthier de Brienne dans les Pouilles, mais renonce.

« Quelques années plus tard, un noble de la cité d'Assise s'équipe d'armes chevaleresques pour aller en Pouille y gagner plus d'argent ou d'honneur. Ayant entendu cela, François aspire à aller avec lui, et, dans l'espoir d'être fait chevalier par un noble comte, il prépare des vêtements aussi précieux que possible [...] [Par la suite], tout son équipement bizarre et cher qu'il s'était fait faire à neuf, ce jour-là il l'avait donné à un pauvre chevalier.

S'étant donc mis en route, il était arrivé jusqu'à Spolète pour poursuivre vers la Pouille, mais il commença à être un peu malade [et suite à un songe il renonce à son projet].» (II, 5-6)

1205 (été). François est élu chef de la jeunesse d'Assise, participe à une dernière fête, et commence son itinéraire spirituel.

« Peu de jours après son retour à Assise, un soir ses compagnons l'élurent comme seigneur pour qu'il fasse les dépenses à son gré. Comme il l'avait fait bien souvent, il fit donc préparer un somptueux banquet [...]

A partir de ce moment, il commença à se tenir pour vil et à mépriser ce qu'il avait eu auparavant en amour ; pas encore pleinement cependant, car il n'était pas encore entièrement délié de la vanité de ce monde [...] Se déroband des railleurs, il allait, presque chaque jour, prier en secret. » (III, 7-8)

« Or il arriva qu'à cette époque il se rende à Rome pour cause de pèlerinage.³ [Il fait de très larges offrandes à Saint Pierre, puis] sortant devant le porche de l'église où beaucoup de pauvres se tenaient pour demander des aumônes, secrètement il reçut les hardes d'un pauvre homme et, ôtant les siennes, il revêtit les hardes du pauvre. Puis se tenant sur les marches de l'église avec les autres pauvres, il demandait l'aumône en français, car c'est volontiers qu'il parlait en langue française, bien qu'il ne sût pas correctement la parler. » (III, 10)

« Un jour qu'il pria le Seigneur avec ferveur, il obtint cette réponse : « François, tout ce que tu as charnellement chéri et désiré avoir, il faut le mépriser et le haïr si tu veux connaître ma volonté. Après que tu auras commencé à faire cela, ce qui auparavant te semblait suave et doux te sera insupportable et amer : en ce qui te faisait horreur auparavant, tu puiseras une grande douceur et une immense suavité ». Réjoui donc par ses paroles et conforté dans le Seigneur, comme il chevauchait près d'Assise, il rencontra un lépreux sur sa route. Comme il avait ordinairement une grande horreur des lépreux, se faisant violence, il descendit de cheval et lui offrit un denier en lui baisant la main. Ayant reçu de lui le baiser de paix, il remonta à cheval et poursuivit son chemin. A partir de ce moment, il se mit à se mépriser de plus en plus, jusqu'à parvenir à une parfaite victoire sur lui-même avec la grâce de Dieu. Quelques jours plus tard, prenant beaucoup d'argent, il se rendit à l'hôpital des lépreux et, les réunissant tous ensemble, il donna une aumône à chacun en lui baisant la main. A son retour, il est vrai que ce qui lui était auparavant amer – c'est-à-dire de voir et toucher des lépreux – fut changé en douceur. (IV, 11)

³ D'après la *vie retrouvée* éditée par Jacques Dalarun, ce voyage n'est pas un pèlerinage mais encore un voyage d'affaires du jeune marchand.

Fin 1205 : la prière devant le Crucifié à Saint Damien.

« Comme il passait près de l'église Saint-Damien, il lui fut dit en esprit d'y rentrer pour prier. Une fois entré, il commença à prier avec ferveur devant une image du Crucifié, qui parla avec piété et bienveillance en disant : « François, ne vois-tu pas que ma maison tombe en ruine ? Va donc et répare-la-moi. » Tremblant et stupéfait, il dit : « Je le ferai volontiers, Seigneur. » Il comprit en effet qu'on lui parlait de cette église-là que sa trop grande vétusté menaçait d'un écroulement prochain. Cette allocution le remplit d'une si grande joie et l'éclaira d'une si grande lumière qu'il perçut vraiment en son âme que c'était le Christ crucifié qui lui avait parlé. [...]

Et ainsi à partir de cette heure son cœur fut à ce point blessé et liquéfié au souvenir de la Passion du Seigneur que tout au long de sa vie il porta en son cœur les stigmates du Seigneur Jésus, comme il apparut à l'évidence par la suite [...] (V, 13-14)

Suite donc à cette vision et allocution du Crucifié, il se leva joyeux, se fortifiant du signe de croix. Montant à cheval en prenant avec lui des tissus de diverses couleurs, il parvint à la cité qu'on appelle Foligno. Et ayant vendu là le cheval et tout ce qu'il avait emporté, il retourna sur le champ à l'église Saint-Damien (VI, 16)

Par crainte de la colère des parents, le prêtre n'accepte pas l'argent de François, mais accepte qu'il séjourne à Saint-Damien. Son père le retrouve, et François doit se cacher devant la colère paternelle. Finalement rattrapé, François est d'abord séquestré par son père ; sa mère le fait échapper pendant une absence de Pierre de Bernardone. C'est là que se place l'épisode du tribunal de l'évêque (fin de l'hiver 1206) :

« L'évêque lui dit : « Ton père est contrarié contre toi et très scandalisé. C'est pourquoi, si tu veux servir Dieu, rends-lui l'argent que tu as ; puisqu'il est peut-être mal acquis, Dieu ne veut pas que tu le dépenses pour l'œuvre de l'église [...]

Il se leva donc, l'homme de Dieu, allègre et conforté par les paroles de l'évêque ; et portant l'argent devant lui, il lui dit : « Seigneur, ce n'est pas seulement cet argent que qui provient de ses affaires que je veux rendre à mon père, mais aussi les vêtements. » Et entrant dans la chambre de l'évêque il retira tous ses vêtements. Posant l'argent dessus, devant l'évêque, son père et les autres assistants, il sortit nu au-dehors et dit : « Ecoutez tous et comprenez ! Jusqu'à cet instant, c'est Pierre de Bernardone que j'ai appelé mon père. Mais puisque je me suis proposé de servir Dieu, je lui rends l'argent pour lequel il se tourmentait et tous les vêtements que j'ai reçu de ses biens, car dorénavant je veux dire : *Notre Père qui es aux cieux*, et non plus « père Pierre de Bernardone ». [...]

Quant à l'évêque, frappé par la force d'âme de l'homme de Dieu et admirant sans réserve sa ferveur et sa constance, il le recueillit dans ses bras en le couvrant de son manteau. (VI, 19-21)

1206-1208. François revêt un habit d'ermite, restaure l'église de Saint-Damien en mendiant subsistance et matériaux ;

Début 1208 (pour la S. Matthias, 24 février ?) : François entend lire l'évangile à Saint-Damien, modifie sa tenue, et commence à prêcher la pénitence :

« Après avoir mené à bien le chantier de l'église Saint-Damien, le bienheureux François portait donc un habit d'ermite : il s'avancait tenant un bâton à la main, les pieds chaussés et portant une ceinture. Un jour, durant la célébration de la messe, il entendit ce que le Christ dit à ses disciples en les envoyant prêcher : qu'ils n'emportent en chemin *ni or ni argent ni bourse ni besace ni pain ni bâton*, et qu'ils n'aient *ni chaussures ni deux tuniques*. Comprenant ensuite plus clairement ces paroles grâce à l'explication du prêtre, il fut rempli d'une indicible joie : « Voilà, dit-il, ce que je désire accomplir de toutes mes forces. »

Ayant donc confié à sa mémoire tout ce qu'il avait entendu [...] il se défait sans délai de tout ce qu'il a en double et n'utilise plus désormais bâton, souliers, bourse ou besace. Il se fait une tunique tout à fait méprisable et grossière, retire sa ceinture et la remplace par une corde. [...]

Comme il en témoigna lui-même par la suite, il avait appris par révélation divine ce mode de salutation : *Que le Seigneur te donne la paix !* C'est pourquoi dans chacune de ses prédications, c'est en annonçant la paix qu'il saluait le peuple au début de sa prédication. » (VIII, 25-26)

II - DES PREMIERS COMPAGNONS AUX PREMIÈRES RÈGLES (1208-1216)

1208 (avril). François est rejoint par ses deux premiers compagnons, Bernard de Quintavalle et Pierre Cattani. Ils s'en remettent à l'Évangile pour trouver leur règle de vie.

« Ils vinrent à l'église Saint-Nicolas, le long de la place de la cité d'Assise. Ils entrèrent pour prier et, parce qu'ils étaient simples et ne savaient pas trouver la parole de l'Évangile sur la renonciation au monde, ils demandèrent au Seigneur avec dévotion qu'il daigne leur montrer sa volonté à la première ouverture du livre.

La prière finie, le bienheureux François prit le livre fermé et, agenouillé devant l'autel, il l'ouvrit. A sa première ouverture, il tomba sur ce conseil du Seigneur : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel.*

A cette découverte, le bienheureux François fut transporté de joie et rendit grâces à Dieu. Mais comme c'était un vrai dévot de la Trinité, il voulut avoir confirmation par un triple témoignage. Une deuxième et une troisième fois, il ouvrit le livre. A la deuxième ouverture, il tomba sur le verset : *N'emportez rien en chemin, etc.* ; et à la troisième : *Qui veut venir à ma suite doit renoncer à lui-même, etc.*

A chaque ouverture du livre, le bienheureux François rendit donc grâces à Dieu pour la confirmation de son projet et d'un désir depuis longtemps conçu, une confirmation qui lui était divinement manifestée et accordée par trois fois. Puis il dit à ces hommes, à savoir Bernard et Pierre : « Frères, telle est notre vie et notre règle, et celle de tous ceux qui viendront se joindre à notre compagnie. Allez donc et accomplissez ce que vous avez entendu » (Légende des trois compagnons, 28-29)

1208 (mai-juin). Première tournée missionnaire : François et un quatrième compagnon, Gilles, parcourent la Marche d'Ancône, tandis que Bernard et Pierre restent à la Portioncule. Trois autres assisiates rejoignent le groupe, dont Sylvestre, le prêtre de Saint-Damien.

« Prenant frère Gilles, le bienheureux François alla avec lui vers la Marche d'Ancône ... En route donc vers la Marche, ils exultaient dans le Seigneur. Quant au saint homme, chantant en français à haute et claire voix les louanges du Seigneur, il bénissait et glorifiait les bontés du Très-Haut [...]

L'homme de Dieu ne prêchait pas encore vraiment au peuple ; pourtant, quand il traversait cités et places fortes, il exhortait tous les habitants à aimer et à craindre Dieu, et à faire pénitence de leurs péchés [...] Ceux qui les entendaient disaient : « Qui sont ceux-là ? Et qu'est-ce donc qu'ils disent ? » [...] Il y avait donc diversité d'opinions à propos de ces hommes évangéliques. Les uns disaient qu'ils étaient fous ou ivres ; mais d'autres soutenaient que de telles paroles ne pouvaient procéder de la folie [...] Pourtant, durant ce temps, bien que certains éprouvent une crainte respectueuse d'avoir vu la forme de leur sainte conduite, personne ne les suivait encore. Mais les voyant au loin, les jouvencelles fuyaient, de peur qu'ils ne soient éventuellement guidés par la folie ou la démence.

Quand ils demandaient les aumônes par la cité [d'Assise] c'est à peine si quelqu'un leur donnait. Mais on les désapprouvait en leur disant qu'ils avaient dilapidé leurs biens pour manger ceux des autres. Aussi souffraient-ils d'une très grande pénurie. Même leurs parents et leurs familles les persécutaient. Et les autres habitants de la cité se moquaient d'eux comme des insensés et des sots [...]

L'évêque de la cité d'Assise, auprès de qui l'homme de Dieu allait fréquemment prendre conseil, le recevant avec bienveillance, lui dit : « Elle me semble vraiment dure et âpre, votre vie, qui consiste à ne rien posséder en ce monde ». Le saint lui dit : « Seigneur, si nous avions quelques possessions, des armes nous seraient nécessaires pour notre protection, car elles sont sources de problèmes et de querelles, et de là est d'ordinaire entravé de multiples manières l'amour de Dieu et du prochain. Voilà pourquoi nous ne voulons posséder aucun bien temporel en ce monde ». (L3C, 34-35)

1209 (début mai). Le nombre des frères a atteint la douzaine. François décide de se rendre à Rome avec ses compagnons, pour faire approuver la « forme de vie » qu'il a rédigée.

« Et quand le Seigneur me donna des frères, personne ne me montra ce que je devais faire. Mais le Très Haut lui-même me révéla que je devais vivre selon la règle du saint Évangile. Et moi, je fis un écrit de peu de paroles et simples. Et le Seigneur Pape me les approuva » (Testament, 14-15)

« Aussi [François] vint-il à Rome avec tous les frères qu'on a dits, désirant excessivement que le pape Innocent III lui confirme ce qu'il avait écrit [...]. » (A Rome, le groupe rencontre l'évêque d'Assise, qui recommande François au cardinal bénédictin Jean de Saint-Paul. Celui-ci reçoit François avec bienveillance). « Toutefois, parce que c'était un homme prudent et avisé, il commença par l'interroger sur de nombreux points et il lui conseillait de se tourner plutôt vers la vie monastique ou érémitique. Mais saint François repoussait humblement comme il pouvait ses conseils, non qu'il méprise ce dont on voulait le persuader ; mais aspirant pieusement à autre chose, il était porté par un désir plus haut. Ce seigneur [le cardinal Jean] s'étonnait de sa ferveur, et, craignant qu'il ne recule devant un si grand projet, il lui montrait des chemins plus praticables. A la fin, vaincu par la constance de ses prières, il y acquiesça et s'efforça par la suite de soutenir ses affaires devant le seigneur pape.

A cette époque, l'Eglise de Dieu avait à sa tête le seigneur pape Innocent III, homme glorieux, inépuisable aussi en doctrine, très illustre pour l'éloquence et brûlant du zèle pour la justice en ce que réclamait la cause du culte rendu à la foi chrétienne. Ayant appris le souhait des hommes de Dieu, d'abord il prit le temps du discernement, puis il offrit son assentiment à leur demande, la compléta par une mise en œuvre subséquente, leur fit des exhortations et des recommandations sur de nombreux points, bénit saint François et ses frères et leur dit : « Allez avec le Seigneur, frères, et selon ce que le Seigneur daignera vous inspirer, prêchez à tous la pénitence. Car lorsque le Seigneur tout-puissant vous multipliera en nombre et en grâce, racontez-le-moi, et moi je vous accorderai davantage et vous confierai avec plus d'assurance des missions plus importantes »

(Thomas de Celano, *Vita prima*, 32-33)

Parmi les « compléments de mise en œuvre » demandés par le pape, ou par le cardinal de Saint-Paul, il est possible qu'il y ait la tonsure des premiers compagnons, et la réception du diaconat par François. A moins que l'ordination de François ne soit survenue plus tard ; nous n'avons pas de certitudes sur ce point.

Nous n'avons plus le texte de cette « première règle » approuvée oralement par Innocent III. Mais le « Testament » de François donne des indications sur les coutumes primitives des frères :

« Ceux qui venaient embrasser cette vie, tout ce qu'ils pouvaient avoir, ils le distribuaient aux pauvres. Et ils se contentaient d'une seule tunique rapiécée au-dedans et au dehors, ceux qui voulaient, avec corde et braies. Et nous n'en voulions pas avoir davantage.

Clercs, nous disions l'office comme les autres clercs. Les laïcs disaient les patenôtres. Et bien volontiers nous demeurions en de misérables églises abandonnées. Et nous étions illettrés [*idioti*] et soumis à tous. Et moi, je travaillais de mes mains et veux travailler. Et je veux fermement que les tous les autres frères travaillent d'un métier qui soit honorable. Et que ceux qui ne savent pas apprennent, non par envie d'avoir le prix de leur travail, mais pour le bon exemple et pour chasser l'oisiveté. Et si on ne nous payait pas notre travail, recourons à la table du Seigneur, en demandant l'aumône de porte en porte. Le Seigneur m'a révélé ce salut à dire : *Le Seigneur te donne la Paix*.

Que les frères se gardent absolument de recevoir pour eux églises, maisons, et toutes autres choses bâties pour eux, à moins qu'elles ne soient comme il convient à la sainte pauvreté que nous avons promise dans la règle, y habitant toujours comme étrangers et pèlerins

J'interdis fermement, par obéissance, tous les frères, où qu'ils soient, d'oser demander aucune lettre à la Curie romaine, par eux-mêmes ou par personne interposée, ni pour une église, ni pour un autre lieu, ni sous prétexte de prédication, ni en raison de la persécution de leur corps ; mais partout où ils ne seraient pas reçus, qu'ils fuient en une autre terre pour faire pénitence avec la bénédiction de Dieu » (Testament, 16-25)

1212 (nuit du dimanche des Rameaux, 18-19 mars). Claire Offreduccio s'enfuit de chez elle et, à la Portioncule, elle se consacre à Dieu entre les mains de François. Elle trouve provisoirement refuge au monastère Saint-Paul, puis à Saint-Ange de Panzo. Sa sœur Agnès la rejoint quelques semaines plus tard. François installe les sœurs à Saint-Damien, sans doute avec l'aval de l'évêque d'Assise.

Les frères, eux ont obtenu de l'abbé du Mont Subasio la concession de l'église Sainte-Marie de la Portioncule, et c'est là que les frères, qui sont maintenant une centaine, vont tenir leurs premiers rassemblements :

« A la Pentecôte, tous les frères venaient se réunir près de Sainte-Marie ; ils examinaient comment ils pourraient mieux observer la règle ; ils désignaient des frères dans les diverses provinces pour prêcher au peuple et implanter d'autres frères dans leurs provinces. Saint François faisait des admonitions, des réprimandes et il donnait des ordres, comme il lui semblait conforme à l'avis du Seigneur. Mais tout ce qu'il leur disait en paroles, avec affection et sollicitude il le leur montrait en œuvres. Il vénérât les prélats et les prêtres de la sainte Eglise ; il honorait les anciens, les nobles et les riches ; il chérissait aussi les pauvres de tout cœur, ayant pour eux une profonde compassion, et il leur était soumis. [...] Avec sollicitude, il exhortait les frères à observer fermement le saint Evangile et la règle qu'ils avaient professée. Il les exhortait surtout à révéler avec dévotion les offices divins et les ordinations ecclésiastiques, en entendant dévotement la messe et en adorant plus dévotement encore le corps du Seigneur. Quant aux prêtres qui administrent de vénérables et très hauts sacrements, il voulut qu'ils soient spécialement honorés par les frères : que, partout où ils les rencontrent, fléchissant le chef devant eux, ils leur baisent les mains. [...]

Il exhortait aussi les frères à ne juger personne ni à mépriser ceux qui vivent avec raffinement et s'habillent de manière bizarre et excessive : car Dieu est notre Seigneur et le leur ; il peut les appeler à lui, et, les ayant appelés, faire d'eux des justes. [...] Et il leur disait : « La paix que vos bouches annoncent, ayez-la encore plus en vos cœurs ! Que nul ne soit provoqué par vous à la colère, ou au scandale, mais que, par votre mansuétude, tous soient provoqués à la paix, à la bonté, à la concorde. Car nous avons été appelés à cela : soigner les blessés, réduire les fractures et rappeler les égarés. Nombreux sont en effet ceux qui nous semblent des suppôts du diable, alors qu'ils seront un jour des disciples du Christ » [...]

Or une fois le chapitre terminé, il bénissait tous les frères et assignait chacun aux différentes provinces. Quiconque parmi eux avait l'Esprit de Dieu ou l'éloquence nécessaire pour prêcher, qu'il soit clerc ou laïc, il lui donnait le droit de prêcher. Ceux-ci, recevant sa bénédiction avec une grande joie de l'esprit, comme des pèlerins ou des étrangers s'en allaient par le monde, n'emportant rien en route, si ce n'est les livres dans lesquels ils puissent dire leurs heures. » (L3C, 57-59)

1216 (juillet - août). Jacques de Vitry, nommé évêque de Saint-Jean d'Acre, se rend à Pérouse où il assiste à l'élection d'Honorius III. Il rencontre des « frères mineurs » sur lesquels il livre le premier témoignage extérieur que nous possédions :

« Beaucoup de riches et de séculiers des deux sexes, ayant tout abandonné pour le Christ, ont fui le monde. On les appelle « frères mineurs » et « sœurs mineures ». Le seigneur pape et les cardinaux les tiennent en grande révérence ; ceux-ci ne s'occupent nullement des affaires temporelles, mais, avec un désir fervent et un zèle ardent, ils travaillent chaque jour à arracher aux vanités du monde les âmes en péril et à les conduire avec eux [...] Ils vivent selon la forme de l'Eglise primitive dont il est écrit : *La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme*. De jour, ils se rendent dans les cités et les villages en œuvrant par l'action afin d'en gagner quelques-uns ; la nuit, ils regagnent leurs ermitages ou des lieux solitaires pour s'adonner à la contemplation. Les femmes, quant à elles, demeurent ensemble près des cités en divers hébergements ; elles n'acceptent rien, *mais vivent du travail de leurs mains*. Elles souffrent beaucoup et sont tourmentées du fait qu'elles sont honorées par les clercs et les laïcs plus qu'elles ne voudraient. Une fois l'an, les frères de cette religion se réunissent avec grand profit en un endroit convenu pour se réjouir dans le Seigneur et manger ensemble. Ensuite, ils se dispersent pour toute l'année en Lombardie et en Toscane, dans les Pouilles et en Sicile.

(Jacques de Vitry, *Lettre 1, octobre 1216*)

III - DE LA PREMIÈRE EXPANSION À L'APPROBATION PONTIFICALE (1217-1223)

1217 (mai) Le chapitre de Pentecôte, tenu à la Portioncule, instaure des provinces et envoie des frères en France, en Espagne, en Allemagne, en Hongrie et en Syrie. Le nombre des frères atteint le millier. Le frère Jourdain de Giano nous a laissé un récit pittoresque des premières fondations à l'étranger :

« Les frères venus en France furent interrogés pour savoir s'ils étaient Albigeois et ils répondirent qu'ils l'étaient, ne comprenant pas ce qu'étaient les Albigeois et ne sachant pas qu'il s'agissait d'hérétiques ; et ainsi passèrent-ils pour tels. A la fin l'évêque⁴ et les maîtres, ayant lu avec attention leur règle et voyant qu'elle était évangélique et catholique, consultèrent le seigneur pape Honorius à ce sujet. Celui-ci déclara par une lettre que leur règle était authentique parce qu'approuvée par le Siège Apostolique,⁵ que les frères étaient les fils particuliers de l'Eglise romaine et vraiment catholiques ; ainsi les libéra-t-il du soupçon d'hérésie.

En Teutonie furent envoyés avec le frère Jean de Penna une soixantaine de frères ou plus. Comme ceux-ci avaient pénétré les contrées de Teutonie et qu'on leur demandait s'ils voulaient être hébergés, nourris ou autre chose alors qu'ils ignoraient la langue, ils répondirent « *ja* » ; et ainsi furent-ils bien reçus par certains. Voyant qu'en disant ce mot « *ja* » ils étaient traités avec bienveillance, ils décidèrent qu'ils devaient répondre « *ja* » à toutes les questions. Il arriva donc que, comme on leur avait demandé s'ils étaient hérétiques et s'ils étaient venus avec l'intention d'infester la Teutonie comme ils avaient également perverti la Lombardie, ils répondirent « *ja* » : quelques-uns d'entre eux furent battus, d'autres emprisonnés, d'autres dénudés et promenés nus et ils devinrent un spectacle divertissant pour les gens. Voyant donc qu'ils ne pouvaient obtenir de fruit en Teutonie, les frères revinrent en Italie. Pour cette raison, la Teutonie fut réputée si cruelle par les frères qu'ils n'osaient plus y retourner, sinon inspirés par le désir du martyre.

La même chose se passe en Hongrie, toujours d'après Jourdain. Il signale aussi ceci :

Parmi les frères qui passèrent en Espagne, cinq reçurent la couronne du martyre.

Il s'agit des cinq frères qui passés au Maroc, furent massacrés à Marrakech en 1220. Jourdain rapporte aussi l'envoi en Terre Sainte de frère Elie (1180-1253), qui sera ministre général après la mort de François, et l'entrée dans l'ordre, en Terre Sainte, du premier théologien, Césaire de Spire.

François d'Assise, pour sa part, aurait aimé aller en France : c'est ce que rapporte la Compilation d'Assise :

« Très chers frères, il me faut être un modèle et un exemple pour tous les frères. Si donc j'ai envoyé mes frères dans les contrées lointaines pour endurer la fatigue, la honte, la faim et nombreuses autres nécessités, il est juste et on, me semble-t-il, que moi, j'aie de même en quelque province lointaine, d'autant que les frères seront capables d'endurer plus patiemment leurs nécessités et tribulations lorsqu'ils sauront que je supporte la même chose »

François demande la prière des frères, puis déclare :

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de sa Mère la Vierge glorieuse et de tous les saints, je choisis la province de France, dans laquelle le peuple est catholique, d'autant que parmi les autres catholiques de la Sainte Eglise, ils manifestent une grande révérence au Corps du Christ,⁶ ce qui me plaît beaucoup. Pour cette raison, je demeurerai plus volontiers avec eux. »

François se met donc en route, mais arrivé à Florence :

« Comme le bienheureux François était parvenu à Florence, il y rencontra le seigneur Hugolin, évêque d'Ostie, qui par la suite fut pape [...] Quand il apprit du bienheureux François qu'il voulait aller en France, il lui défendit d'y aller en lui disant : « Frère, je ne veux pas que tu ailles outremer, car il y a

⁴ Il doit s'agir de l'évêque de Paris Pierre de Nemours (1208-1219). Les frères sont à La Cordelle, à Vézelay, dès 1217, à Paris vers 1219.

⁵ Le pape Honorius III recommandera les frères mineurs aux évêques par deux lettres, en juin 1219 et mai 1220

⁶ L'évêque de Paris Eudes de Sully (1197-1208) vient d'instaurer le geste de l'élévation à la messe.

dans la curie romaine beaucoup de prélats et d'autres qui voudraient nuire à ta religion. Or moi et les autres cardinaux qui chérissons ta religion, nous la protégeons et l'aidons plus facilement si tu demeures à proximité » [...] Ainsi le seigneur évêque ne le laissa-t-il pas aller en France, mais le bienheureux François y envoya frère Pacifique avec d'autres frères. » (CA 108)

1219 (mai-juin). Une deuxième mission est décidée au chapitre de la Pentecôte. François confie la fraternité à Grégoire de Naples et Matthieu de Narni, et s'embarque pour Damiette, assiégée par les croisés de Gauthier de Brienne. François y parvient sans doute en août 1220 ; il est accompagné de Pierre de Cattaneo. Le plus ancien récit est celui de Jacques de Vitry, dans une lettre envoyée de Damiette en février 1220 :

« Le maître qui a institué cet Ordre [des frères mineurs], comme il était venu à notre armée, enflammé du zèle de la foi, ne craignit pas de passer jusqu'à l'armée de nos ennemis, et, comme il avait prêché quelques jours le Verbe de Dieu aux Sarrasins, le profit fut modeste. Mais le sultan, roi d'Egypte,⁷ lui demanda en secret qu'il prie pour lui le Seigneur, pour que, divinement inspiré, il adhère à la religion qui plaise le plus à Dieu. »

Jacques de Vitry en dit plus long dans l'*Histoire occidentale*, publiée vers 1223-1125 :

« Nous avons vu que le premier fondateur et maître de cet Ordre, à qui tous les autres obéissent comme à leur prier général, un homme simple, illettré, aimé de Dieu et des hommes, nommé frère François, avait été saisi d'un si grand excès d'ivresse et d'une si grande ferveur d'esprit qu'après avoir rejoint l'armée des chrétiens devant Damette en Egypte, il se rendit, intrépide, au camp du sultan d'Egypte, muni du bouclier de la foi. Quand les Sarrasins le capturèrent en route, il dit : « Moi, je suis chrétien. Emmenez-moi à votre seigneur ! » Quand ils l'eurent conduit devant le sultan, cette cruelle bête, le voyant, se convertit à la mansuétude à la vue de l'homme de Dieu et, pendant plusieurs jours, il l'écoula très attentivement prêcher la foi du Christ à lui et aux siens. Mais finalement, craignant que certains de son armée, convertis au Seigneur par l'efficacité des paroles de François, ne passent dans l'armée des chrétiens, il ordonna qu'il soit reconduit au camp des nôtres avec révérence et en sécurité ; à la fin, il dit à François : « Prie pour moi, que Dieu daigne me révéler la loi et la foi qui lui plaisent le plus ! ». En fait tous les Sarrasins écoutent volontiers ces frères mineurs tant qu'ils prêchent sur la foi dans le Christ et la doctrine évangélique, jusqu'au moment où ils attaquent ouvertement dans leur prédication Mahomet comme menteur et perfide. Alors les Sarrasins, les fouettant sans pitié et les trucidant presque si Dieu ne les protégeait pas miraculeusement, les expulsent de leurs cités. ⁸ »

Les conséquences de cet épisode se retrouvent dans la première « Règle des frères », (la règle « non approuvée », *non bullata*), rédigée en 1221 :

C. XVI : De ceux qui vont parmi les Sarrasins et les autres infidèles.

Le Seigneur a dit : *Voici que moi, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes.* Dès lors, si quiconque des frères, par inspiration divine, voulait aller parmi les Sarrasins et autres infidèles, qu'ils y aillent avec la licence de leur ministre et serviteur. Que le ministre leur donne la licence et ne s'oppose pas s'il voit qu'ils sont aptes à être envoyés [...] Les frères qui s'en vont peuvent vivre spirituellement parmi eux de deux manières. Une manière est de ne faire ni disputes ni querelles, mais d'être soumis à toute créature humaine à cause de Dieu et de confesser qu'ils sont chrétiens. L'autre manière est, lorsqu'ils verraient que cela plaît au Seigneur, d'annoncer la parole de Dieu, pour que les infidèles croient en Dieu Tout-puissant, Père, Fils et Esprit-Saint, le créateur de toutes choses, le Fils rédempteur et sauveur, et pour qu'ils soient baptisés et deviennent chrétiens [...]

⁷ Al-Malik al-Kamil, neveu de Saladin, sultan d'Egypte de 1218 à 1238

⁸ C'est ce qui est arrivé à Marrakech en janvier 1220.

1220 (entre janvier et juin) François reste quelques mois en Orient ; il y contracte une grave maladie des yeux, et se voit contraint de rentrer en Italie suite à des contestations internes, ses deux « vicaires » étant intervenus pour ajouter des points à la Règle. François demande au pape Honorius III que la cardinal Hugolin devienne officiellement le « protecteur » de l'Ordre. Le Saint-Siège intervient tout de suite en imposant une année de noviciat avant la réception dans l'Ordre.

1220 (29 septembre). Chapitre général à la Portioncule, convoqué par François et Hugolin. François se démet de la direction des frères et confie l'Ordre à Pierre de Cattaneo.

« Il résigna l'office de supérieur devant tous les frères, lors d'un chapitre tenu à Sainte-Marie de la Portioncule, en disant : « Dorénavant, je suis mort pour vous. Mais voici frère Pierre de Cattaneo, à qui, moi comme vous, nous obéirons tous. » Alors tous les frères se mirent à pleurer à voix haute et à verser d'abondantes larmes. Et le bienheureux François, s'inclinant devant frère Pierre, promit obéissance et révérence. Dès lors et jusqu'à sa mort il demeura sujet comme un des autres frères [...] Il disait : « Il n'y a pas de supérieur dans le monde entier pour être autant craint de ses sujets et frères que Dieu me ferait craindre de mes frères si je voulais. Mais Dieu m'a conféré cette grâce de vouloir me satisfaire de tous, comme celui qui est plus petit dans la religion. » (Compilation d'Assise, 11)

François continue cependant à intervenir auprès des frères par des écrits : *Lettre aux custodes*, *Lettre aux fidèles*, *Lettre aux clercs* ...

1221 (10 mars) Mort de Pierre de Cattaneo. Frère Elie lui succède comme ministre général.

1221 (30 mai) Chapitre de Pentecôte à la Portioncule (*Chapitre des Nattes*), auquel participent 3000 frères. Discussion du texte de la Règle (*non bullata*), enrichie par Césaire de Spire de citations bibliques. Envoi d'une nouvelle mission en Allemagne et en Hongrie (Césaire de Spire et Jourdain de Giano).

1222. Tournée de prédication de François en Italie centrale ; nombreux épisodes célèbres, authentiques, comme le sermon aux oiseaux, ou plus ou moins légendaires comme le loup de Gubbio. Cf. Thomas de Celano, *Vita prima*, c. xxi et Actes du bienheureux François (*Fioretti*), c.xxiii.

1223 (début) Le Saint-Siège a refusé d'approuver la règle proposée, comme étant trop « exhortative » et pas assez « normative ». Des discussions ont lieu dans l'Ordre ; François est obligé de rédiger une nouvelle Règle, que le pape Honorius III approuve le 29 novembre. C'est la reconnaissance officielle de l'Ordre des frères mineurs par l'Eglise.

1223 (fin) Ouverture du premier *Studium* de théologie à Bologne.

1223 (24 décembre) François met en scène la Nativité à Greccio.

“La troisième année avant le jour de sa mort glorieuse, au bourg fortifié qu'on appelle Greccio, le jour de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ. [Le saint fait appeler le Seigneur du lieu, nommé Jean, et lui dit :] « Si tu désires que nous célébrions la présente fête à Greccio, dépêche-toi de t'y rendre à l'avance et ce que je te dis, prépare-le soigneusement. Car je veux faire mémoire de cet enfant qui est né à Bethléem, et observer en détail, autant que possible de mes yeux corporels, les désagréments de ses besoins d'enfant, comment il était couché dans une crèche et comment, à côté d'un bœuf et d'un âne, il a été couché sur le foin [...] De fait, on prépare une crèche, on apporte du foin, on conduit un bœuf et un âne [...] Le saint de Dieu se tient devant la crèche, plein de soupirs, contrit de piété et inondé d'une joie étonnante. On célèbre la solennité de la messe sur la crèche et le prêtre jouit d'une consolation nouvelle. Le saint de Dieu se vêt des vêtements du lévite, car il était lévite, et chante d'une voix sonore le Saint Evangile... »

Cf. Tomas de Celano, *Vita prima*, c. xxx.

IV - DU MONT ALVERNE À LA MORT (1224-1226)

1224 (15 août-29 septembre). François effectue un « carême » dans la solitude du Mont Alverne. Il y reçoit les stigmates de la passion du Christ.

« Un matin, aux alentours de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, comme il priait sur le flanc du mont qu'on appelle l'Alverne, deux ans avant sa mort, voici que lui apparut un séraphin : il avait six ailes, et, entre les ailes, il portait l'image d'un très bel homme crucifié, ayant les mains et les pieds étendus en forme de croix, et présentant très clairement l'effigie du Seigneur Jésus [...] »

Lorsque la vision disparut, c'est une merveilleuse ardeur d'amour qui resta en son âme, mais en sa chair apparut l'empreinte plus merveilleuse encore des stigmates du Seigneur Jésus-Christ. L'homme de Dieu les cacha autant qu'il put jusqu'à sa mort, refusant de divulguer le secret du Seigneur, bien qu'il n'ait pu entièrement les dissimuler sans qu'au moins ses proches compagnons s'en soient aperçus.

Mais après son très heureux trépas, tous les frères présents et des laïcs en grand nombre virent clairement son corps décoré des stigmates du Christ. Dans ses mains et ses pieds, ils voyaient en effet non pas les piqûres des clous, mais les clous eux-mêmes formés de sa chair et nés dans sa chair même, qui présentaient aussi la noirceur du fer. Son côté droit, comme transpercé d'une lance, était recouvert de la cicatrice rouge d'une blessure absolument véritable et manifeste qui, tant qu'il vécut, répandait aussi très souvent un sang sacré. » (Légende des Trois Compagnons, 70)

« Je vous annonce une grande joie et la nouvelle d'un miracle. Le monde n'a jamais entendu parler d'un tel signe, si ce n'est dans le Fils de Dieu, qui est le Christ Seigneur. Peu de temps avant sa mort, notre frère et père apparut crucifié, portant dans son corps cinq plaies qui sont les vrais stigmates du Christ. En effet ses mains et ses pieds eurent comme les perforations des clous, percés de chaque côté, conservant les cicatrices et montrant la noirceur des clous. Quant à son côté, il apparut percé d'un coup de lance et laissa souvent échapper du sang. » (Frère Elie, lettre encyclique sur la mort de François, 1226)

La bénédiction à frère Léon :

« Le bienheureux François, deux ans avant sa mort, fit un carême au lieu de l'Alverne, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu et du bienheureux archange Michel, depuis la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge Marie jusqu'à la fête de saint Michel de septembre. Et la main du Seigneur se fit sur lui. Après la vision et l'allocution du séraphin et l'impression des stigmates du Christ dans son corps, il fit ces louanges écrites de l'autre côté de cette petite feuille ; et il les écrivit de sa main, rendant grâces à Dieu du bienfait qui lui avait été conféré. »

Que le Seigneur te bénisse et te garde ; qu'il te montre sa face et soit miséricordieux pour toi ; qu'il tourne son visage vers toi et te donne la paix

Le bienheureux François écrivit de sa main cette bénédiction pour moi frère Léon

T

De la même façon il fit pour moi ce signe Tau avec une tête, de sa main

Que le Seigneur te bénisse, frère Léon

Dns bene
f. leo te dicat

Tu es saint, Seigneur, seul Dieu, qui fais des merveilles
 Tu es fort, tu es grand, tu es très-haut.
 Tu es tout-puissant, toi, Père saint, roi du ciel et de la terre.
 Tu es trine et un, Seigneur, Dieu des dieux.
 Tu es le bien, tout bien, le souverain bien.
 Seigneur, Dieu vivant et vrai. Tu es amour, charité.
 Tu es sagesse. Tu es humilité. Tu es patience.
 Tu es beauté. Tu es sécurité. Tu es quiétude.
 Tu es joie et allégresse. Tu es notre espérance.
 Tu es justice et tempérance.
 Tu es tout, notre richesse à suffisance.
 Tu es beauté. Tu es mansuétude.
 Tu es protecteur. Tu es gardien et défenseur.
 Tu es force. Tu es refuge. Tu es notre espérance.
 Tu es notre foi. Tu es notre charité.
 Tu es toute notre douceur.
 Tu es notre vie éternelle,
 Grand et admirable Seigneur,
 Dieu tout-puissant, miséricordieux Sauveur.

(Autographe, basilique Saint-François, Assise)

1224 (décembre) – 1225 (février). François parcourt une dernière fois l'Ombrie et la marche d'Ancône. Son état de santé (conjonctivite trichomateuse et fièvre, « hydropisie »), aggravé par les conséquences de la stigmatisation, l'obligent à être constamment entouré de quatre frères (Ange Tancredi, Léon, Rufin, et Jean des Laudes).

1225 (avril) Séjour à Saint-Damien. François, presque aveugle, compose les premières strophes du *Cantique des créatures*

Très-Haut, Tout Puissant, Bon Seigneur,
 A toi sont les louanges, la gloire et l'honneur, et toute bénédiction
 A toi seul, Très-Haut, ils conviennent, et nul homme n'est digne de te nommer.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures,
 Spécialement messire le frère Soleil, lequel est jour, et tu nous illumines par lui.
 Et lui, il est beau et rayonnant avec grande splendeur : de toi, Très-Haut, il porte signification.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par sœur Lune et les étoiles :
 Dans le ciel tu les as formées claires et précieuses et belles.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par frère Vent, et par l'air et le nuage et le ciel serein en tout temps,
 Par lesquels à tes créatures tu donnes le soutien.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par sœur Eau,
 laquelle est très utile et humble et précieuse et chaste.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par frère Feu, par lequel tu nous illumines la nuit :
 Et lui il est beau et joyeux et robuste et fort.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par notre sœur mère Terre,
 Laquelle nous sustente et gouverne et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par ceux qui pardonnent par ton amour
 et soutiennent maladies et tribulations :
 Bienheureux ceux qui les supportent en paix, car par toi, Très-Haut, ils seront couronnés.
 Loué sois-tu, mon Seigneur, par notre sœur Mort corporelle,
 à laquelle nul homme vivant ne peut échapper.
 Malheur à ceux qui mourront dans les péchés mortels !
 Bienheureux ceux qu'elle trouvera en tes très saintes volontés,
 car la seconde mort ne leur fera pas de mal.
 Louez et bénissez mon Seigneur et rendez grâces, et servez-le avec grande humilité.

Altissimu, onnipotente, bon Signore
Tue so' le laude la gloria e l'honore e onne benedictione
Ad te solo Altissimo se konfano, e nullu homo ène dighu te mentovare
Laudato sie mi' Signore, con tucte le tue creature,
Specialmente messor lo frate Sole, lo qual'è jorno, et allumi noi per lui.
Et ellu è bellu e radiante cum grande splendore : de te, Altissimo, porta significatione.
Laudato si' mi' Signore, per sora Luna e le stelle :
In celu l'ai formate clarite e pretiose e belle.
Laudato si' mi' Signore, per frate Vento, et per aere et nubilo et sereno et onne tempo,
Per lo quale a le tue creature dai sustentamento.
Laudato si' mi' Signore, per sor'Aqua,
La quale è multo utile et humile et pretiosa et casta.
Laudato si' mi' Signore per frate Focu, per lo quale ennalumini la nocte :
Ed ello è bello et jocundo et robustoso et forte.
Laudato si' mi' Signore, per sora nostra matre Terra,
La quale ne sustenta et governa et produce diversi fucti con coloriti flori et herba.
Laudato si' mi' Signore, per quelli ke perdonano per lo tuo amore,
Et sostengo infirmitate et tribulatione.
Beati quelli ke'l sosterrano in pace, ka da te, Altissimo, sirano incoronati.
Laudato si' mi' Signore, per sora nostra Morte corporale,
Da la quale nul homo vivente po skappare.
Guai a' cquelli ke morrano ne le peccati mortali ;
Beati quelli ke trovarà nelle tue sanctissime voluntati,
Ka la morte secunda no'l farrà male.
Laudate et benedicite mi' Signore et rengratiate, et serviateli cum grande humilitate.

1225 (été) François part pour la vallée de Rieti afin de faire soigner ses yeux. On lui fait subir des cautérisations au fer rouge.

« Le jour arriva où le médecin vint en apportant le fer avec lequel il effectuait les cautérisations pour la maladie des yeux ; il avait fait allumer un feu pour chauffer le fer et, une fois le feu allumé, il y mit le fer. Pour réconforter son esprit afin qu'il ne s'effraie pas, le bienheureux François dit au feu : « Mon frère feu, noble et utile parmi les autres créatures qu'a créés le Très-Haut, sois courtois avec moi en cette heure, car je t'ai chéri par le passé et je te chérirai encore à l'avenir, pour l'amour du Seigneur qui t'a créé. Aussi je prie notre Créateur qui t'a créé de tempérer ta chaleur de sorte que je sois capable de l'endurer ». Et une fois sa prière achevée, il traça le signe de la croix sur le feu.

Nous qui étions avec lui, nous nous enfûmes tous, pris de pitié et de compassion envers lui, et seul le médecin demeura avec lui. Une fois la cautérisation effectuée, nous revînmes auprès de lui. Il nous dit : « Peureux ! Hommes de peu de foi ! Pourquoi vous êtes-vous enfuis ? En vérité je vous le dis, je n'ai ressenti aucune douleur ni la chaleur du feu. Au contraire, si ce n'est pas bien cuit, qu'on cuise encore mieux ! » (Compilation d'Assise, 86)

1226 (printemps-été) François va à Sienne pour un nouveau traitement ; il commence à rédiger son *Testament*. A la fin de l'été son état empire encore : on le transporte à Assise où il loge dans le palais de l'évêque ; il dicte son *Ultime volonté* aux sœurs de Claire et la dernière strophe du *Cantique de frère Soleil*. Dans les derniers jours de septembre, il se fait transporter à la Portioncule.

1226 (soir du 3 octobre). François meurt à la Portioncule

1226 (4 octobre) Le cortège funèbre passe devant Saint-Damien. François est enseveli dans l'église Saint-Georges. Lettre d'Elie pour faire part aux frères de la mort de François et des stigmates.